

# Assemblée plénière des élus

20 janvier 2014

## Compte rendu



# Assemblée plénière des élus

20 janvier 2014

Un projet de territoire  
pour 2016 ▶▶▶▶▶▶▶▶ 2028

Aujourd'hui,

## DIAGNOSTIC

= partager le regard sur le territoire

▶ ▶ ▶ ▶ ENJEUX



# Organisation de la journée ►



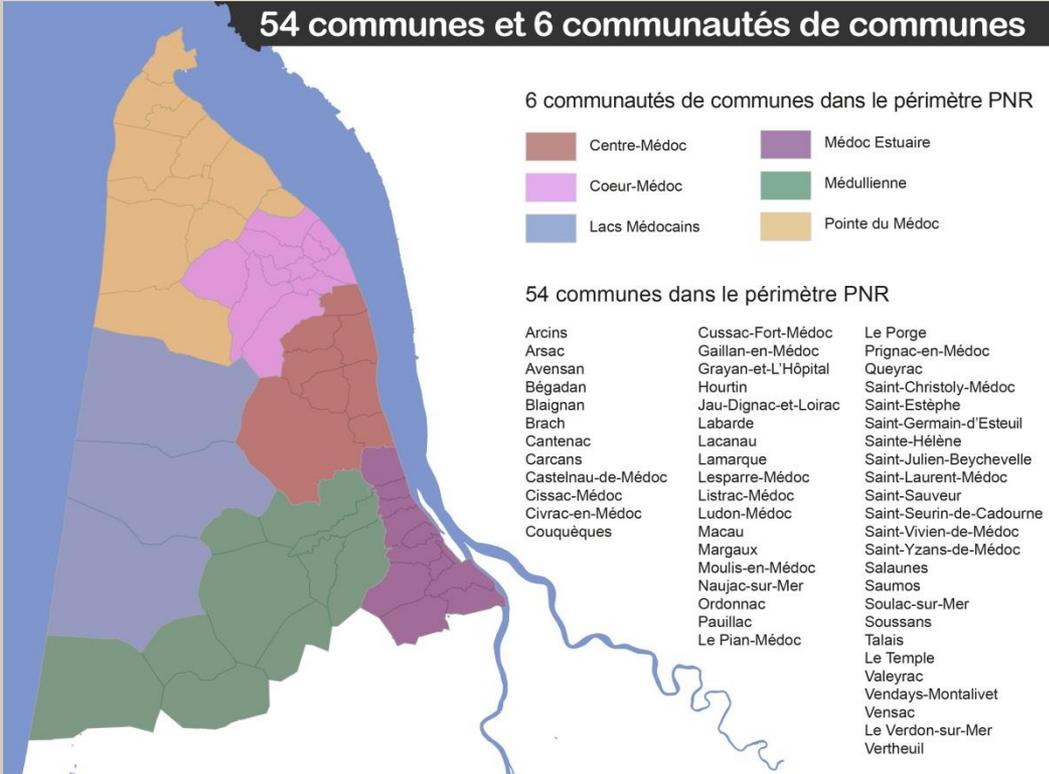
| 9h15-9h30   | 9h30-11h   |       | 11h15-12h30   |        | 14h -16h                           | 16h                   |
|---|--|-------|---|--------|------------------------------------|-----------------------|
| plénière  | en ateliers  | pause | en plénière   | Buffet | plénière                           | Clôture de la journée |
| <p>organisation du chantier de construction du nouveau projet de territoire pour fonder la Charte du Parc</p> | <p>les élus dans leur rôle d'animateur du territoire: réussites et difficultés rencontrées</p> |       | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. les grandes lignes du diagnostic du territoire à partir du regard des acteurs et partenaires</li> <li>2. préparation du débat de l'après midi à partir d'une Abaque de Régnier</li> </ol> |        | <p><u>Débat sur les enjeux</u></p> |                       |

# 1- organisation du chantier de construction du nouveau projet de territoire pour fonder la Charte du Parc

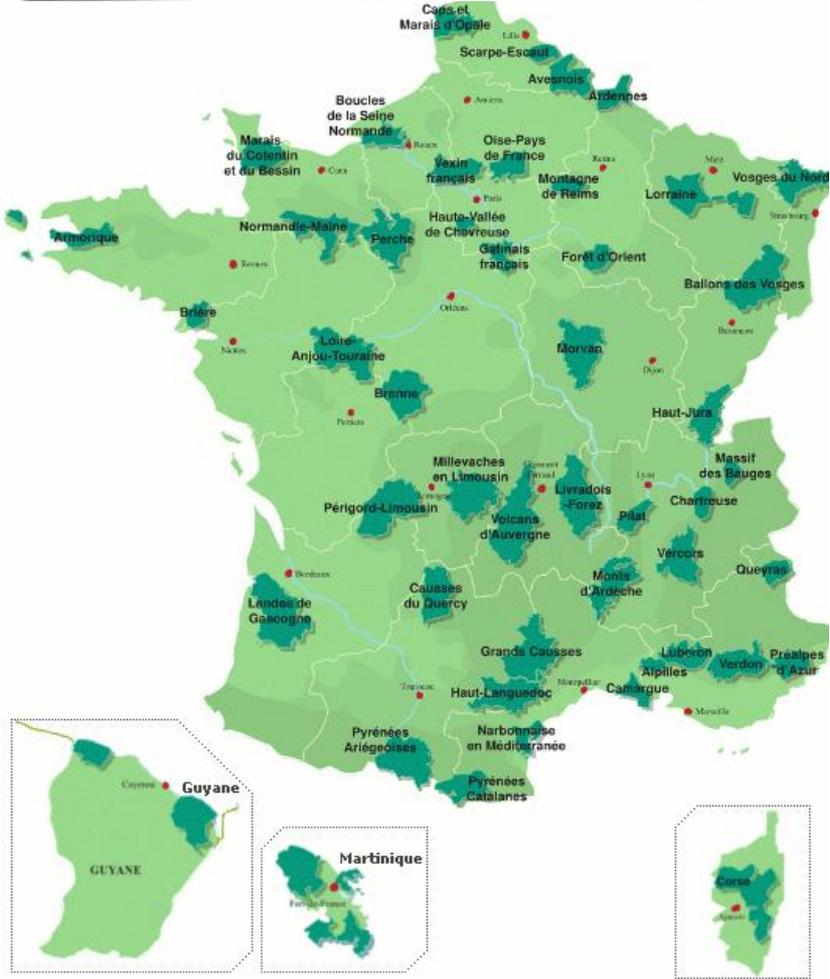


| 9h15-9h30  | 9h30-11h  |       | 11h15-12h30   |        | 14h -16h                    | 16h                   |
|--|---|-------|---|--------|-----------------------------|-----------------------|
| plénière   | en ateliers   |       | en plénière   |        | plénière                    | Clôture de la journée |
| organisation du chantier de construction du nouveau projet de territoire pour fonder la Charte du Parc | les élus dans leur rôle d'animateur du territoire: réussites et difficultés rencontrées | pause | <ol style="list-style-type: none"> <li>les grandes lignes du diagnostic du territoire à partir du regard des acteurs et partenaires</li> <li>préparation du débat de l'après midi à partir d'une Abaque de Régnier</li> </ol> | Buffet | <u>Débat sur les enjeux</u> |                       |

# Bref historique



PAYS MÉDOC



## Qu'est-ce qu'un Parc ?



Les Parcs naturels régionaux sont créés pour protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités. **Peut être classé "Parc naturel régional" un territoire à dominante rurale dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont de grande qualité, mais dont l'équilibre est fragile.**

Un Parc naturel régional s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel.

Dans ces pages, vous comprendrez pourquoi et comment les Parcs sont créés, comment ils sont gérés. Vous en saurez également plus sur leurs actions liées au Développement Durable.

Pour voir le [trombinoscope](#) des Parcs.



Des territoires remarquables



Des territoires de développement durable



Une gestion particulière de territoire



→ construire  
un projet de  
territoire



→ pour créer  
le Parc Naturel Régional  
du Médoc



# l'agenda

étape par étape



|         |            |
|---------|------------|
| Quoi ?  | Avec qui ? |
| Quand ? | Comment ?  |



Décembre  
Relevés de terrain



Janvier - mars:  
projections



mai & septembre:  
fondations



Décembre :  
Avant projet

# Participation: qui et quand ?

| Période          | objet   | Rendez-vous proposé aux  |
|------------------|---|--|
| Décembre 2013    | Partager le regard sur le diagnostic  | Les acteurs socio-professionnels et associatifs                                  |
| Janvier 2014     | Identifier ce qui est « en jeu »  | Les élus : maires, conseillers communautaires, conseillers généraux et régionaux |
| Avril - mai      | Définir la stratégie territoriale   | Les élus : maires, conseillers communautaires, conseillers généraux et régionaux |
| Mai - juin       | Fixer les mesures nécessaires pour mettre en œuvre la stratégie   | Les acteurs socio-professionnels et associatifs                                  |
| Juin - septembre | Débat citoyen   | Les habitants  |
| Décembre 2014    | Transmission du projet à la Région Aquitaine pour solliciter 1 <sup>er</sup> avis nationaux avant enquête publique et délibérations des collectivités | Les élus : maires, conseillers communautaires, conseillers généraux et régionaux |

# Travail participatif avant la concertation

| participants  | Écriture du projet<br>2014  | Approbation de la charte<br>± 2015-2016                       |
|---|---|---|
| Collectivités<br>territoriales                                  | <b>3 «plénières»:</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. enjeux</li> <li>2. stratégie</li> <li>3. Engagements/mesures</li> </ol>             | Délibération des<br>collectivités: Communes,<br>CDC, CG et CR |
| Acteurs<br>partenaires:<br>socioprofessionnels,<br>associations | <b>2 journées des acteurs et<br/>partenaires:</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Diagnostic</li> <li>2. Partenariat / mesures</li> </ol> | conventions pour projets<br><br>+ Enquête publique            |
| Habitants   | 1 réunion publique  | Enquête publique  |
| ETAT  | « Etat partenaire »<br>Notification des enjeux destinés<br>à « nourrir le projet »<br>engagements mise en œuvre<br>des mesures                      | « Etat garant »<br>Instructions / 2 avis                      |
| Scientifiques   | Réunion d'échange   | Création d'un conseil<br>scientifique et de<br>prospective    |

## 2- les élus dans leur rôle d'animateur du territoire: réussites et difficultés rencontrées



| 9h15-9h30  | 9h30-11h  |       | 11h15-12h30   |        | 14h -16h  | 16h                   |
|--|---|-------|---|--------|---|-----------------------|
| plénière   | en ateliers   |       | en plénière   |        | plénière  | Clôture de la journée |
| organisation du chantier de construction du nouveau projet de territoire pour fonder la Charte du Parc | les élus dans leur rôle d'animateur du territoire: réussites et difficultés rencontrées | pause | <ol style="list-style-type: none"> <li>les grandes lignes du diagnostic du territoire à partir du regard des acteurs et partenaires</li> <li>préparation du débat de l'après midi à partir d'une Abaque de Régnier</li> </ol> | Buffet | <u>Débat</u><br><u>sur les</u><br><u>enjeux</u> |                       |

## Compte rendu du travail en ateliers ►

*«les élus sur le terrain sont animateurs des projets de développement dans leur commune, dans leur communauté de commune»*

→ Quels résultats positifs avez-vous obtenus ?

→ Quelles sont les difficultés auxquelles vous êtes confrontés ?



# Travaux en séance:



## >>>>> retranscription/

| les élus dans leur rôle d'animateur du territoire - 1 -  |  |   |
|--|--|---|
| réussites  |  | difficultés   |
| <p>La réussite, c'est la prise de conscience: ♦♦</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>□ Donner une vision globale de l'économique sur le territoire ♦</li> <li>□ Parc photovoltaïque de Ste Héleine,                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• mais pas de retour / recettes à CdC ♦</li> <li>• devrait être compétence CdC</li> <li>• Attention à la consommation d'espace</li> </ul> </li> <li>□ Aller vers PLUI ♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réflexion globale du bon usage de l'espace</li> </ul> </li> <li>□ Protéger notre identité rurale</li> <li>□ Réorganisation foncière en forêt                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion plus fine, mais attention à fragiliser la biodiversité ordinaire ♦♦</li> </ul> </li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>□ Protection des zones naturelles</li> <li>□ Gestion des eaux ♦                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• ++ gestions des zones humides ♦</li> <li>• - zones urbanisées en bordure Jalle &amp; fleuve</li> </ul> </li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>□ Associer les habitants à la bonne compréhension du projet PNR ♦♦</li> <li>□ Le PNR ne doit pas ressembler à « Natura 2000 »</li> <li>□ Politique de la chasse:                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des craintes / réglementations</li> </ul> </li> <li>□ Fiscalité agricole des grandes propriétés ♦♦♦ (hors foncier non bâti) = Pb des retombées locales</li> <li>□ Développement économique ♦♦♦: difficulté de mise en place d'une politique économique territoriale ♦♦</li> <li>□ Tourisme ♦:                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque projet partagé ♦♦♦♦</li> <li>• Comment conjuguer développement touristique ET industriel ♦♦</li> </ul> </li> </ul> |

| les élus dans leur rôle d'animateur du territoire - 1 -  |   |  |
|--|---|--|
| réussites  |   | difficultés  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>□ Projet de territoire ♦</li> <li>□ Prise de conscience de la dimension territoriale des enjeux ♦♦♦♦</li> <li>□ CdC = moteurs d'un cohérence territoriale</li> <li>□ Début de mutualisation avec les CdC ♦</li> <li>□ Projets culturels</li> <li>□ Rassemblement autour des projets structurants (évènementiels, ...)</li> <li>□ Cadre de vie ♦</li> <li>□ Développement pistes cyclables                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Que sur le littoral</li> <li>• À étendre ailleurs ♦</li> <li>• Projet en cours Médoc-estuaire</li> </ul> </li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>□ Développement maîtrisé de l'habitat                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Politique de rénovation des centres bourgs (0 → -)</li> <li>• Maîtriser l'équilibre du type d'habitat ♦♦♦♦</li> <li>• étalement urbain surtout Sud = on subit</li> <li>• aller vers PLUI ? ♦</li> </ul> </li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>□ Urbanisme DDTM</li> <li>□ Normes environnementales</li> <li>□ Multiplicité zonages occupations des soles</li> <li>□ Contraintes foncières PPRI- loi littoral ♦♦                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• = Nécessité, mais c'est lourd</li> </ul> </li> <li>□ Baisse démographique: communes estuariennes coincées entre PPRI et vignoble</li> <li>□ Hétérogénéité des populations du Nord au Sud</li> <li>□ Proximité de la CUB                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Double appartenance</li> <li>• CUB aspire compétences &amp; projets et nous renvoie les charges</li> </ul> </li> <li>□ Moyens de transport</li> <li>□ Axes de circulation routière: points noirs à régler ♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦</li> <li>□ Multiplicité des interlocuteurs de l'Etat</li> <li>□ Délai pour les aides au financement de projets</li> <li>□ subventions</li> </ul> |

Voir en pages suivantes l'exhaustivité ▶▶▶



# les élus dans leur rôle d'animateur du territoire – 1 -

## *réussites*

La réussite, c'est la prise de conscience: ♦♦

- Donner une vision globale de l'économique sur le territoire ♦
- Parc photovoltaïque de Ste Hélène,
  - mais pas de retour /recettes à CdC ♦
  - devrait être compétence CdC
  - Attention à la consommation d'espace
- Aller vers PLUI ♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦
  - Réflexion globale du bon usage de l'espace
- Protéger notre identité rurale
- Réorganisation foncière en forêt
  - Gestion plus fine, mais attention à fragiliser la biodiversité ordinaire ♦

- Protection des zones naturelles
- Gestion des eaux ♦
  - + = gestions des zones humides ♦
  - - = zones urbanisées en bordure Jalles & fleuve

## *difficultés*

- Associer les habitants à la bonne compréhension du projet PNR ♦♦
- Le PNR ne doit pas ressembler à « Natura 2000 »
- Politique de la chasse:
  - Des craintes / réglementations
- Fiscalité agricole des grandes propriétés ♦♦♦ (hors foncier non bâti) = Pb des retombées locales
- Développement économique ♦♦♦: difficulté de mise en place d'une politique économique territoriale ♦♦
- Tourisme ♦:
  - Manque projet partagé ♦♦♦♦
  - Comment conjuguer développement touristique ET industriel ♦♦

# les élus dans leur rôle d'animateur du territoire – 1 -

## *réussites*

- Projet de territoire ♦
- Prise de conscience de la dimension territoriale des enjeux ♦♦♦♦
- CdC = moteurs d'un cohérence territoriale
- Début de mutualisation avec les CdC ♦
- Projets culturels
- Rassemblement autour des projets structurants (événementiels,... )
- Cadre de vie ♦
- Développement pistes cyclables
  - Que sur le littoral
  - À étendre ailleurs ♦
  - Projet en cours Médoc-estuaire

- Développement maîtrisé de l'habitat
  - Politique de rénovation des centres-bourgs = (+ → -)
  - - Maîtriser l'équilibre du type d'habitat ♦♦♦♦
  - - étalement urbain surtout Sud = on subit
  - + aller vers PLUI ? ♦

## *difficultés*

- Urbanisme DDTM
- Normes environnementales
- Multiplicité zonages occupations des soles
- Contraintes foncières PPRI- loi littoral ♦♦
  - = Nécessité, mais c'est lourd
- Baisse démographique: communes estuariennes coincées entre PPRI et vignoble
- Hétérogénéité des populations du Nord au Sud
- Proximité de la CUB
  - Double appartenance
  - CUB aspire compétences & projets et nous renvoie les charges
- Moyens de transport
- Axes de circulation routière: points noirs à régler ♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦
- Multiplicité des interlocuteurs de l'Etat
- Délai pour les aides au financement de projets
- Subventions



## les élus dans leur rôle d'animateur du territoire – 2 -

### *réussites*

- Environnement qualitatif ♦
- Atouts naturels ♦
- Paysages variés ♦
- Protection marais
- Natura 2000
- Agriculture et viticulture familiale de qualité
- SAGE estuaire concertation
  
- Urbanisme maîtrisé
- PLU ♦
- SCOTS
- Aménagement bourg – cadre de vie ♦♦♦
- CAB aménagement bourgs
- Aménagements espaces publics
  
- Implantation commerces et services de proximité ♦
- Développement économique
  
- Organisation territoriale
- Vision collective et constructive à l'échelle du Médoc ♦♦♦♦♦
- Parc naturel régional ♦♦♦♦
  
- Savoir-faire et volontarisme politique et financier
- Gestion budgets

### *difficultés*

- Contraintes environnementales
- Empilement législation et règles environnementales
- Natura 2000 ♦♦
  
- Dégradation paysagère (entrée de bourg) - Harmoniser habitat ♦♦
- Cohérence intercommunale (PLU) ♦♦♦
  
- Mise en place PLU dans petite commune
- Contrainte de la propriété privée ♦♦
- Difficulté accession à la propriété
- Projet énergie renouvelable (ferme solaire)
- Protection contre les inondations ♦♦
  
- Développement économique ♦
- Cohérence économique ♦♦♦♦♦♦♦
- Manque stratégie économique claire
- Manque d'application stratégie économique par les CdC
  
- Déficit de communication (moyens) + image ♦
- Déficit de communication entre structures
  
- Les contraintes financières
- Budget avenir subventions ♦
- Difficulté de partenariat avec le secteur privé

## les élus dans leur rôle d'animateur du territoire – 2 -

### *réussites*

- Cadre scolaire
- Compétence petite enfance des CdC
- Tissu associatif dynamique
- Milieu associatif et vie associative
- Partenariat avec les associations pour l'animation locale
- Terrain de foot
  
- Ne pas prendre le territoire pour une poubelle
- Effacement des réseaux (enfouissement)
- Assainissement collectif – mutualisation

### *difficultés*

- Éloignement des services publics ♦♦♦♦
- Manque approche globale services publics
- Désengagement services de l'Etat ♦♦
  
- Circulation ♦♦♦
- Moyens de communication routière
- Navettes fluviales
- Transport à la demande
  - Outil existant non utilisé (budget insuffisant)
- Portage repas (moyens)
- Fracture numérique
  
- Habitat population
- Baisse de population:
  - maisons fermées
  - manque de terrains
  - Pas de réserves foncières
- Centre bourg délaissé

## les élus dans leur rôle d'animateur du territoire – 2 -

### *réussites*

- Chemins de randonnée
- Embellissement des villages
- Patrimoine culturel vecteur de développement économique
  
- Tourisme: secteur économique majeur et en développement ♦♦♦♦

- Oenotourisme ♦♦  
développement économique
- + volonté des châteaux de s'ouvrir (évolution positive)

### *difficultés*

- Cohésion des hommes autour de l'organisation du territoire; ex tourisme
  
- Chemins de randonnée: maillage du territoire incomplet
- Schéma d'ensemble signalétique et balisage
- Manque Plan d'ensemble rando Médoc et création d'une offre touristique
- Absence d'un EPIT tourisme ♦♦♦♦
  - Mise en œuvre collective d'une vision territoriale partagée
  - Coordination touristique
  - Mailler les territoires
  - Mutualiser les activités + complémentaires

# les élus dans leur rôle d'animateur du territoire – 3 -

## réussites

## difficultés

### Réussites

**RÉUSSITE DES ACTIVITÉS LOISIRS**  
 - Encadrer le territoire  
 - Partenariat avec les associations  
 - Valoriser les lieux  
 - Créer des événements

**FEMME A RENAISSANCE**  
 - Initiative locale  
 - Valoriser les compétences des femmes  
 - Créer des emplois

**VOLONTÉ TERRITORIALE ELLUS**  
 - Valoriser le territoire  
 - Créer des événements  
 - Partenariat avec les associations

**GROUPE SCOLAIRE**  
 - Valoriser le territoire  
 - Créer des événements  
 - Partenariat avec les associations

**ATOUTS**  
 - Valoriser le territoire  
 - Créer des événements  
 - Partenariat avec les associations

**ENERGIES**  
 - Valoriser le territoire  
 - Créer des événements  
 - Partenariat avec les associations

**DEPLACEMENT**  
 - Valoriser le territoire  
 - Créer des événements  
 - Partenariat avec les associations

**LIENS SNCF**  
 - Valoriser le territoire  
 - Créer des événements  
 - Partenariat avec les associations

**TRANSPORTS TRANSVERSAUX**  
 - Valoriser le territoire  
 - Créer des événements  
 - Partenariat avec les associations

**TRANSITS**  
 - Valoriser le territoire  
 - Créer des événements  
 - Partenariat avec les associations

**IL FAIT BIEN VIVRE**  
 - Valoriser le territoire  
 - Créer des événements  
 - Partenariat avec les associations

**ATTRAIT TOURISTIQUE**  
 - Valoriser le territoire  
 - Créer des événements  
 - Partenariat avec les associations

**RESEAU ROUTIER**  
 - Valoriser le territoire  
 - Créer des événements  
 - Partenariat avec les associations

**MAÎTRISE D'UN DÉVELOPPEMENT URBAIN HARMONIEUX**  
 - Valoriser le territoire  
 - Créer des événements  
 - Partenariat avec les associations

**BONNE MUTUALISATION DES MOYENS COMMUNAUTAIRES**  
 - Valoriser le territoire  
 - Créer des événements  
 - Partenariat avec les associations

**MUTUALISATION**  
 - Valoriser le territoire  
 - Créer des événements  
 - Partenariat avec les associations

**MOBILISATION DES HABITANTS**  
 - Valoriser le territoire  
 - Créer des événements  
 - Partenariat avec les associations

**TISSU ASSOCIATIF RICHE**  
 - Valoriser le territoire  
 - Créer des événements  
 - Partenariat avec les associations

**AMPLIFICATION DU LIEN SOCIAL**  
 - Valoriser le territoire  
 - Créer des événements  
 - Partenariat avec les associations

**BIEN SOCIAL**  
 - Valoriser le territoire  
 - Créer des événements  
 - Partenariat avec les associations

**DONNÉES RÉALISATIONS / DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**  
 - Valoriser le territoire  
 - Créer des événements  
 - Partenariat avec les associations

**LIENS D'AMIS DE FER**  
 - Valoriser le territoire  
 - Créer des événements  
 - Partenariat avec les associations

**LIENS SNCF**  
 - Valoriser le territoire  
 - Créer des événements  
 - Partenariat avec les associations

**MANQUE D'INFOS / IMPACT FINANCIER DU P.N.R.**  
 - Valoriser le territoire  
 - Créer des événements  
 - Partenariat avec les associations

**COÛT PAR HABITANT**  
 - Valoriser le territoire  
 - Créer des événements  
 - Partenariat avec les associations

**RETOURN AU INVESTISSEMENT**  
 - Valoriser le territoire  
 - Créer des événements  
 - Partenariat avec les associations

**GESTION EAU**  
 - Valoriser le territoire  
 - Créer des événements  
 - Partenariat avec les associations

**FAVORISER L'ÉNERGIE SOLAIRE**  
 - Valoriser le territoire  
 - Créer des événements  
 - Partenariat avec les associations

### Difficultés

**A QUAND UNE DÉTINCTION DU MILIEU-FEUILLE ADMINISTRATIVE?**  
 - Valoriser le territoire  
 - Créer des événements  
 - Partenariat avec les associations

**ECHEC / P.L.H. COMMUNAUTAIRE**  
 - Valoriser le territoire  
 - Créer des événements  
 - Partenariat avec les associations

**SERVICES PUBLICS**  
 - Valoriser le territoire  
 - Créer des événements  
 - Partenariat avec les associations

**MOBILISATION DES HABITANTS**  
 - Valoriser le territoire  
 - Créer des événements  
 - Partenariat avec les associations

**DESERT MEDICAL**  
 - Valoriser le territoire  
 - Créer des événements  
 - Partenariat avec les associations

**IDENTITE MEDICALE**  
 - Valoriser le territoire  
 - Créer des événements  
 - Partenariat avec les associations

**COMMUNICATION**  
 - Valoriser le territoire  
 - Créer des événements  
 - Partenariat avec les associations

**LIÉGEOIS ADMINISTRATIF**  
 - Valoriser le territoire  
 - Créer des événements  
 - Partenariat avec les associations

**CLARIFICATION DES COMPÉTENCES DES COLLECTIVITÉS**  
 - Valoriser le territoire  
 - Créer des événements  
 - Partenariat avec les associations

**PIÈCES EXCELLENTE**  
 - Valoriser le territoire  
 - Créer des événements  
 - Partenariat avec les associations

**ASSOCIÉS DE VIE**  
 - Valoriser le territoire  
 - Créer des événements  
 - Partenariat avec les associations

**AIDES FINANCIÈRES (ETAT-REGION-DEPT)**  
 - Valoriser le territoire  
 - Créer des événements  
 - Partenariat avec les associations

**TRAITEMENT DES DÉCHETS**  
 - Valoriser le territoire  
 - Créer des événements  
 - Partenariat avec les associations

**MOBILISATION DES PARTICIPANTS**  
 - Valoriser le territoire  
 - Créer des événements  
 - Partenariat avec les associations

**FORMATION**  
 - Valoriser le territoire  
 - Créer des événements  
 - Partenariat avec les associations

**ÉCONOMIE**  
 - Valoriser le territoire  
 - Créer des événements  
 - Partenariat avec les associations

**CRÉATION DE DIVERS COMMERCES**  
 - Valoriser le territoire  
 - Créer des événements  
 - Partenariat avec les associations

**PERFORME FISCALE VIE UN DES BÂTIMENTS**  
 - Valoriser le territoire  
 - Créer des événements  
 - Partenariat avec les associations

**SANCTUARISATION DES VIGNES**  
 - Valoriser le territoire  
 - Créer des événements  
 - Partenariat avec les associations

# les élus dans leur rôle d'animateur du territoire – 3 -

## *réussites*

- Groupe scolaire**
  - Mise en place projet scolaire
  - Mobilisation de toutes les communes
- Réussite des activités loisirs**
- Enfance jeunesse:** politique de tarification différenciée sur sport culture loisirs
- Tissu associatif riche**
- Amélioration du lien social**
- Amplification du lien social par**
  - Réunions de quartier
  - Réunions avec asso
  - Mise en place de commissions
  - Éditions de « chartes »
  
- Bonnes réalisations développement économique**
  - Zone d'équilibre / pays
  - CdC Médoc estuaire, zone de développement définies, mises en commun, sources d'emploi
  
- Atouts (développement économique, environnement, tourisme)**
  - Potentiel varié du territoire
  - Il fait bon vivre
  - Attrait touristique
  - Plage du littoral

## *difficultés*

- Services public**
- Distribution de l'offre de services sur le territoire**
- Désert médical**
  
- Économie**
  - Secteur d'activité à développer sur le Médoc
  - Pourquoi les châteaux ne participent-ils pas à la création d'emplois ... et aux ressources des collectivités
  - Réforme fiscale vis-à-vis des châteaux
  - Sanctuarisation des vignes
- Création de divers commerces (FISAC)**
- Formation professionnelle liée aux besoins locaux**
  - Importance de la délocalisation
  
- Identité médocaine**
  - Absence d'identité ou alors réduite au vin et aux champignons
  - À vouloir défendre une identité, n'a-t-on pas tendance à se renfermer (esprit de clocher)
  - immobilisme
- communication**
  - On ne sait pas valoriser le territoire

# les élus dans leur rôle d'animateur du territoire – 3 -

## *réussites*

- Participation citoyenne
  - Elaboration des projets
  - Appropriation des projets
- Mobilisation des habitants / à un intérêt partagé
- Mutualisation indispensable (projets, expérience)
- Bonne mutualisation des moyens communautaires
- Solidarité de territoires voisins
  
- Volonté territoriale des élus
- Volonté d'avancer
- Fédérer la réflexion des élus sur des thèmes communs (tourisme, santé, eau, ...)
  
- Coopération avec certains services de l'Etat

Pouvoir de l'Etat, pouvoir des hommes

Énergies renouvelables

## *difficultés*

- Défense d'intérêts privés ou catégoriels
- La CdC (Pointe) s'est heurtée à des intérêt privés locaux qui bloquent des démarches territoriales
- Mobilisation des habitants par rapport à un intérêt partagé
- Comment fédérer les habitants autour de projets communaux
- Des habitants juste résidents
- Faire que nos habitants vivent et animent notre cité / attractivité de Bordeaux
  
- Manque d'infos / impact financier du PNR
  - Coût par habitant
  - Retour sur investissement
  - Impact du PNR sur la population actuelle
  
- À quand une diminution du mille feuille administratif ?
- Contraintes administratives / communes
- Poids des contraintes + interprétation abusive
- Lourdeurs administratives
- Clarification des compétences des =/= collectivités
- Difficultés finances entretien des voiries
- Assainissement et voirie
- Traitement des déchets
  
- Baisse des aides financières (Etat, Région, Département) - frein aux subventions
- Mobilisation des partenaires
  - / financements
  - / connaissance de leurs critères

# les élus dans leur rôle d'animateur du territoire – 3 -

## *réussites*

Réseau routier

Maîtrise d'un développement urbain harmonieux

## *difficultés*

- Vidéo protection
- Gestion de l'eau (pb ressources sur le Sud Médoc)
  - Pb du Fluor
  - Gestion sur un territoire = approche globale
- Coût d'entretien des pistes cyclables
  
- Déplacements transports
  - Ligne chemin de fer
  - Transports transversaux
  - Transports de proximité pour rejoindre les transports en commun
  
- Échec PLH communautaire
- Contrainte de l'Etat dans l'élaboration des PLU

### 3- les grandes lignes du diagnostic du territoire à partir du regard des acteurs et partenaires



| 9h15-9h30  | 9h30-11h  |       | 11h15-12h30   |        | 14h -16h                    | 16h                   |
|--|---|-------|---|--------|-----------------------------|-----------------------|
| plénière   | en ateliers   |       | en plénière   |        | plénière                    |                       |
| organisation du chantier de construction du nouveau projet de territoire pour fonder la Charte du Parc | les élus dans leur rôle d'animateur du territoire: réussites et difficultés rencontrées | pause | <ol style="list-style-type: none"> <li>les grandes lignes du diagnostic du territoire à partir du regard des acteurs et partenaires</li> <li>préparation du débat de l'après midi à partir d'une Abaque de Régnier</li> </ol> | Buffet | <u>Débat sur les enjeux</u> | Ciôture de la journée |

# Travail en plénière ►



# partager le regard sur le diagnostic

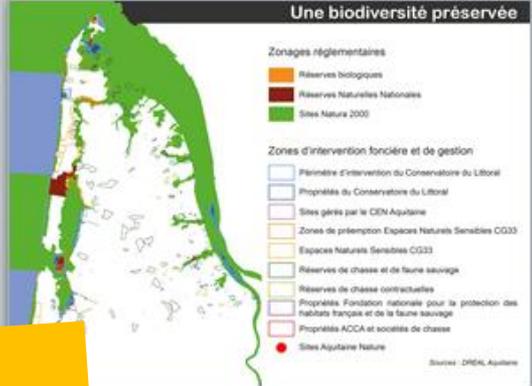
## A- projection des cartes et graphiques réalisés par l'équipe Pays



37



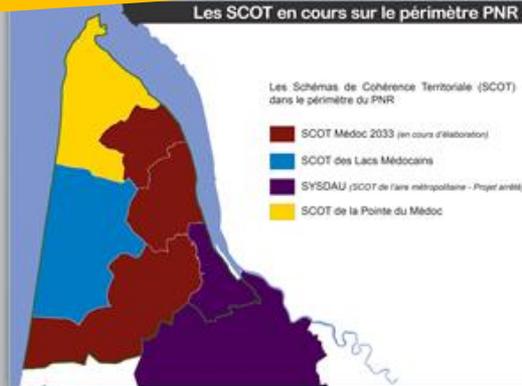
Voir fichier joint



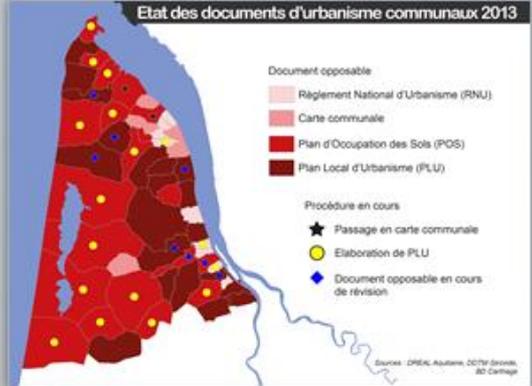
39



41



42



43



# partager le regard sur le diagnostic

## B- Examen des analyses faites par les acteurs et partenaires le 19 décembre 2013 en 3 ateliers

| Atelier territoire remarquable |           |
|--------------------------------|-----------|
| atouts                         | handicaps |
|                                |           |

| Atelier territoire d'initiative |           |
|---------------------------------|-----------|
| atouts                          | Handicaps |
|                                 |           |

| Atelier territoire vivant |           |
|---------------------------|-----------|
| atouts                    | handicaps |
|                           |           |

**Voir détails sur le fichier joint:  
travaux des acteurs et  
partenaires le 19 décembre 2013**

| Atelier territoire remarquable |         |
|--------------------------------|---------|
| opportunités                   | menaces |
|                                |         |

| Atelier territoire d'initiative |         |
|---------------------------------|---------|
| opportunités                    | menaces |
|                                 |         |

| Atelier territoire vivant |         |
|---------------------------|---------|
| opportunités              | menaces |
|                           |         |

## 4- Débat sur les enjeux



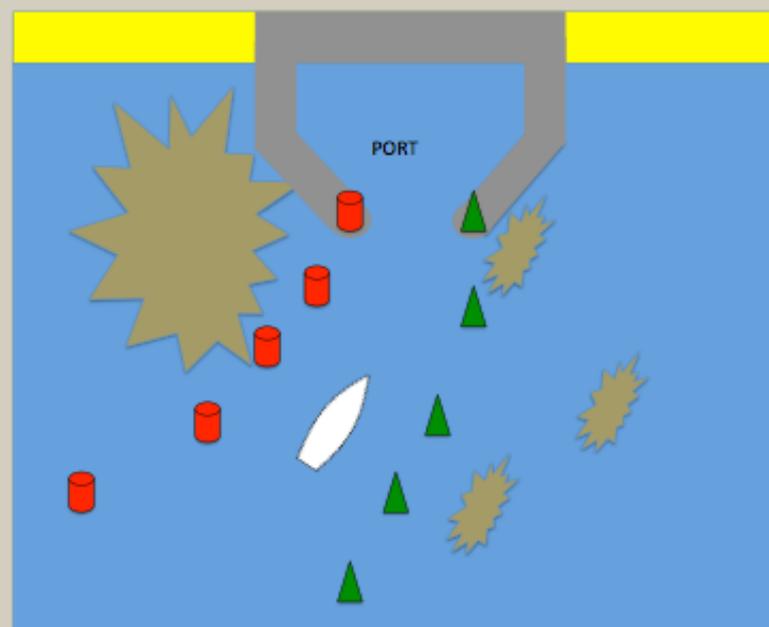
| 9h15-9h30  | 9h30-11h  |       | 11h15-12h30   |        | 14h -16h                                  | 16h                   |
|--|---|-------|---|--------|---|-----------------------|
| plénière   | en ateliers   | pause | en plénière   | Buffet | plénière                                  | Clôture de la journée |
| organisation du chantier de construction du nouveau projet de territoire pour fonder la Charte du Parc | les élus dans leur rôle d'animateur du territoire: réussites et difficultés rencontrées |       | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. les grandes lignes du diagnostic du territoire à partir du regard des acteurs et partenaires</li> <li>2. préparation du débat de l'après midi à partir d'une Abaque de Régnier</li> </ol> |        | <p><b><u>Débat sur les enjeux</u></b></p> |                       |

**Objectifs du débat: baliser le cap à suivre ...  
comme dans un chenal d'entrée à bon port ! ▼ ▼ ▼**

à partir d'une grille préparée par  
l'animateur  
avec des assertions pouvant être  
impertinentes !

À laquelle chaque participant est invité  
à répondre par choix de couleur:

Voir pages suivantes ► ►



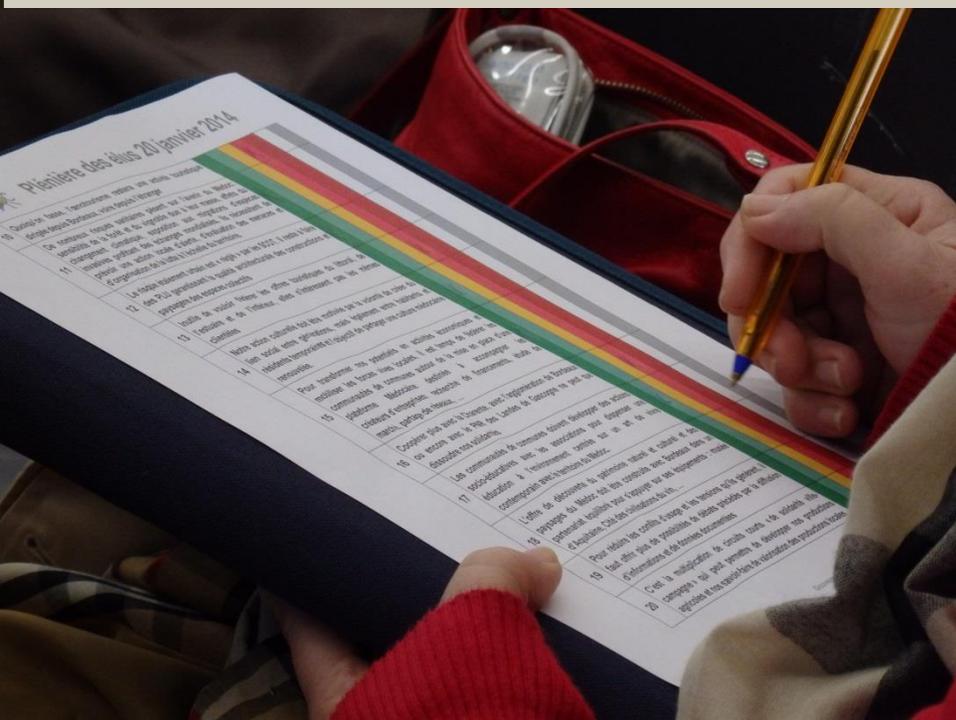
# Identifier ce qui « en jeu »

# 1<sup>ère</sup> plénière des élus

## Chacun exprime sa position sur une grille de questions



|  |  |
|--|--|
|  | <i>Je suis tout à fait d'accord</i>    |
|  | <i>Je suis d'accord</i>                |
|  | <i>Je suis mitigé</i>                  |
|  | <i>Je ne suis pas d'accord</i>         |
|  | <i>Je ne suis pas du tout d'accord</i> |
|  | <i>Je ne sais pas</i>                  |
|  | <i>Je ne veux pas répondre</i>         |



|    |  |  |  |  |  |  |  |
|----|--|--|--|--|--|--|--|
| 1  | Avec l'image dévalorisée qu'ont d'eux-mêmes les Médocains, impossible d'envisager une action culturelle volontariste visant à créer un climat d'initiative, à favoriser l'esprit de coopération et à inviter à la participation les habitants  |  |  |  |  |  |  |
| 2  | Le soutien de la filière bois obligera à recourir à l'innovation pour aller vers une plus grande diversification de la production, construction bois, bois énergie, gemmage et ses débouchés industriels.  |  |  |  |  |  |  |
| 3  | Les communautés de communes doivent veiller à disposer aussi d'une offre d'habitat adaptée pour l'installation des actifs nécessaires au développement des entreprises locales sinon elles doivent engager les actions nécessaires.  |  |  |  |  |  |  |
| 4  | Il est illusoire de rêver à la sauvegarde des paysages médocains, puisque réglementer la publicité, édicter des règles architecturales, veiller à la qualité de l'aménagement des parcelles des lotissements et des ZA relève de la volonté municipale   |  |  |  |  |  |  |
| 5  | Ce n'est plus le moment de récriminer sur les réglementations nationales et européennes, il s'agit maintenant de prendre en main nous-même leur mise en œuvre ici en Médoc.  |  |  |  |  |  |  |
| 6  | Pour qualifier notre destination touristique et maîtriser la fréquentation des espaces sensibles, il faut désormais soigner la qualité des espaces publics, des lieux d'accueil, de la signalétique et du balisage du réseau de chemins de randonnée.  |  |  |  |  |  |  |
| 7  | Créer un PNR en Médoc, ce n'est pas rejeter la métropolisation de l'espace autour de Bordeaux, mais au contraire y participer en organisant ensemble les complémentarités des 2 territoires  |  |  |  |  |  |  |
| 8  | Pour poursuivre dans la voie d'une meilleure gestion écologique du territoire, il faut maintenant dépasser le système de comités de pilotages multiples (site par site ou opération par opération) pour aller vers une plateforme partenariale destinée à décloisonner les approches et à soutenir les démarches de progrès mise en œuvre par les gestionnaires ou exploitants –sylviculteurs, agriculteurs, chasseurs, pêcheurs, ...- |  |  |  |  |  |  |
| 9  | Pour donner de la lisibilité aux entreprises souhaitant investir les gisements d'innovation, le territoire doit se doter d'une charte des énergies renouvelables qui indique le souhaitable et les limites à respecter   |  |  |  |  |  |  |
| 10 | Quoiqu'on fasse, l'œnotourisme restera une activité touristique dirigée depuis Bordeaux, voire depuis l'étranger   |  |  |  |  |  |  |

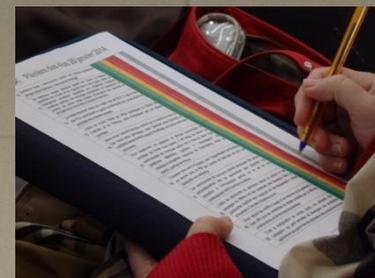
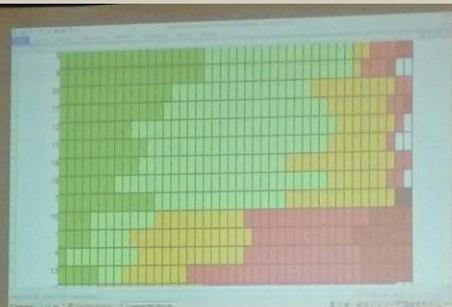
|    |   |  |  |  |  |  |  |  |  |
|----|---|--|--|--|--|--|--|--|--|
| 11 | De nombreux risques sanitaires pèsent sur l'avenir du Médoc: sensibilité de la forêt et du vignoble due à leur masse, effets du changement climatique, exposition aux migrations d'espèces invasives profitant des échanges mondialisés. Ils nécessitent de prévoir une action locale d'alerte, d'évaluation des menaces et d'organisation de la lutte à l'échelle du territoire. |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 12 | Le risque étalement urbain est « réglé » par les SCOT. Il reste à faire des PLU garantissant la qualité architecturale des constructions et paysagère des espaces collectifs  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 13 | Inutile de vouloir fédérer les offres touristiques du littoral, de l'estuaire et de l'intérieur, elles n'intéressent pas les mêmes clientèles   |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 14 | Notre action culturelle doit être motivée par la volonté de créer du lien social entre générations, mais également entre habitants et résidents temporaires et l'objectif de partager une culture médocaine renouvelée.   |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 15 | Pour transformer nos potentiels en activités économiques et mobiliser les forces vives locales, il est temps de fédérer les communautés de communes autour de la mise en place d'une plateforme Médocaine destinée à accompagner les créateurs d'entreprises: recherche de financements, étude de marché, partage de réseaux, ...   |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 16 | Coopérer plus avec la Charente, avec l'agglomération de Bordeaux ou encore avec le PNR des Landes de Gascogne ne peut que dissoudre nos solidarités   |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 17 | Les communautés de communes doivent développer des actions socio-éducatives avec les associations pour dispenser une éducation à l'environnement centrée sur un art de vivre contemporain avec le territoire du Médoc.  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 18 | L'offre de découverte du patrimoine naturel et culturel et des paysages du Médoc doit être construite avec Bordeaux dans un partenariat équilibré pour s'appuyer sur ses équipements : musée d'Aquitaine, Cité des civilisations du vin, ...  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 19 | Pour réduire les conflits d'usage et les tensions qu'ils génèrent, il faut offrir plus de possibilités de débats précédés par la diffusion d'informations et de données documentées   |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 20 | C'est la multiplication de circuits courts « de solidarité ville-campagne » qui peut permettre de développer nos productions agricoles et nos savoir-faire de valorisation des productions locales  |  |  |  |  |  |  |  |  |

Identifier ce qui « en jeu »

1<sup>ère</sup> plénière des élus

... Les résultats sont commentés par les participants

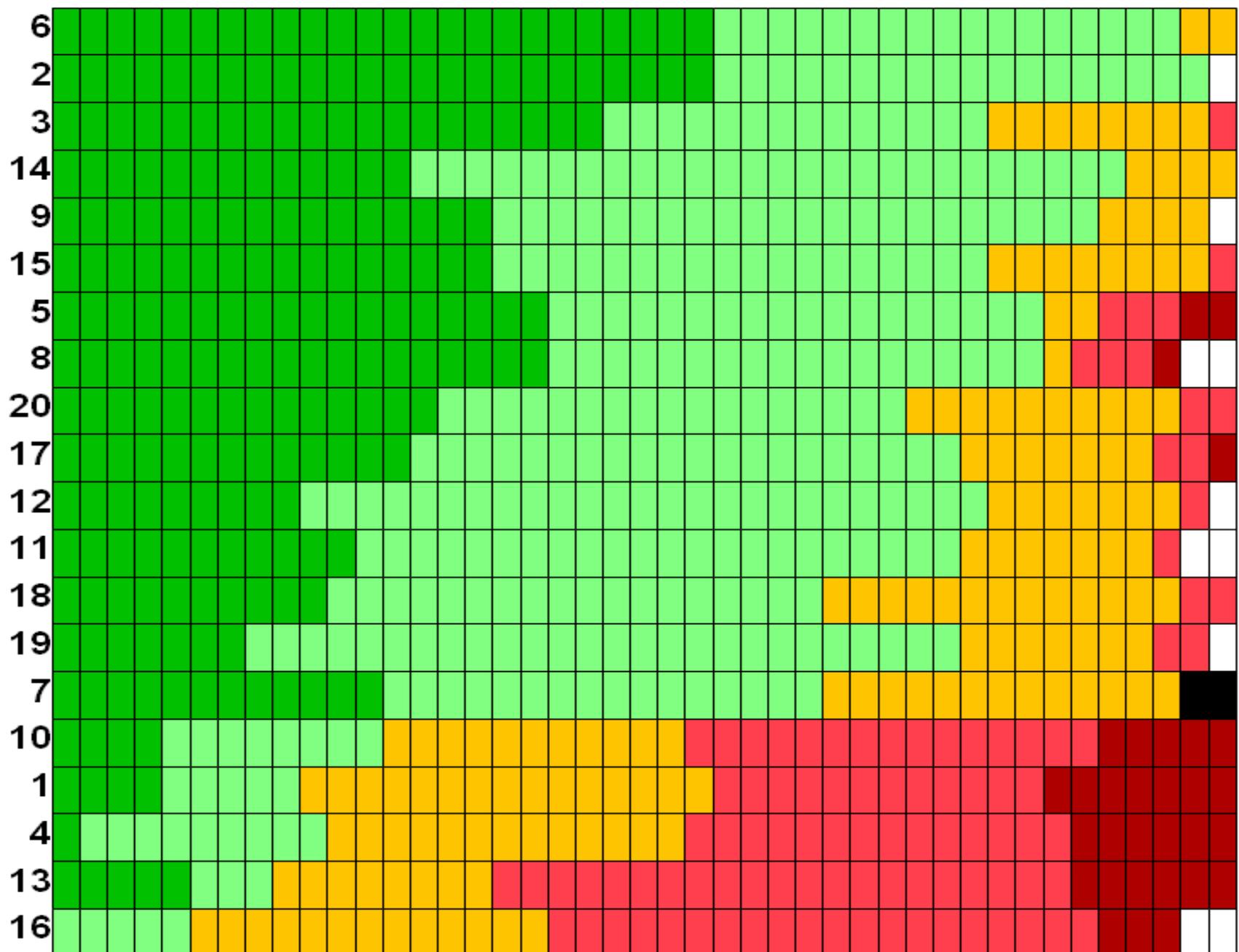
|   |                                 |
|---|---------------------------------|
|  | Je suis tout à fait d'accord    |
|  | Je suis d'accord                |
|  | Je suis mitigé                  |
|  | Je ne suis pas d'accord         |
|  | Je ne suis pas du tout d'accord |
|  | Je ne sais pas                  |
|  | Je ne veux pas répondre         |



PAUS MEDOC

# Identifier ce qui « en jeu »

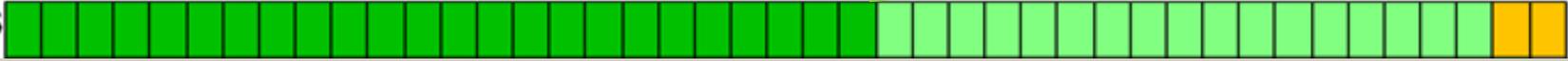
# 1<sup>ère</sup> plénière des élus



PAUS MEDOC  
RÉGION AQUITAINE

**bien accueillir pour exploiter le potentiel Médoc et donner une image positive**

6

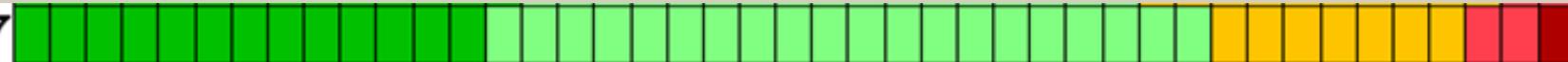


Pour qualifier notre destination touristique et maîtriser la fréquentation des espaces sensibles, il faut désormais soigner la qualité des espaces publics, des lieux d'accueil, de la signalétique et du balisage du réseau de chemins de randonnée.

**Saisir l'opportunité de la réforme des rythmes scolaires**

**Y'a du boulot !**

17



Les communautés de communes doivent développer des actions socio-éducatives avec les associations pour dispenser une éducation à l'environnement centrée sur un art de vivre contemporain avec le territoire du Médoc.

**Ndlr: n° 4 = n'a pu être commenté par les participants dans l'horaire imparti**

4



Il est illusoire de rêver à la sauvegarde des paysages médocains, puisque réglementer la publicité, édicter des règles architecturales, veiller à la qualité de l'aménagement des parcelles des lotissements et des ZA relève de la volonté municipale

**oui, pour éviter l'inflation réglementaire inappropriée en matière sylvicole et agricole**

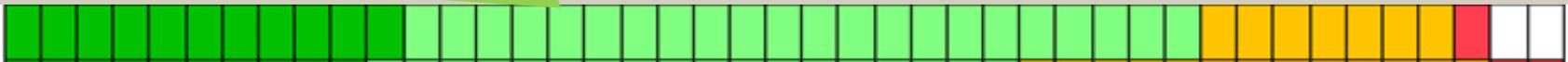
8



Pour poursuivre dans la voie d'une meilleure gestion écologique du territoire, il faut maintenant dépasser le système de comités de pilotages multiples (site par site ou opération par opération) pour aller vers une plateforme partenariale destinée à décroiser les approches et à soutenir les démarches de progrès mise en œuvre par les gestionnaires ou exploitants –sylviculteurs, agriculteurs, chasseurs, pêcheurs, ...-

**C'est vrai qu'on est exposé, il faut un système d'alerte au point !**

11



De nombreux risques sanitaires pèsent sur l'avenir du Médoc: sensibilité de la forêt et du vignoble due à leur masse, effets du changement climatique, exposition aux migrations d'espèces invasives profitant des échanges mondialisés. Ils nécessitent de prévoir une action locale d'alerte, d'évaluation des menaces et d'organisation de la lutte à l'échelle du territoire.

**Ndlr: aucun commentaire, le sujet a pourtant été abordé spontanément le matin en ateliers**

19

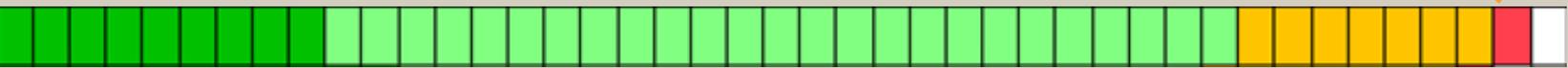


Pour réduire les conflits d'usage et les tensions qu'ils génèrent, il faut offrir plus de possibilités de débats précédés par la diffusion d'informations et de données documentées

«harmoniser l'habitat» => nouvelles formes urbaines et architecturales adaptées aux contraintes du Médoc, par ex construction bois (= culture renouvelée).

Pas garanti par PLU

12



Le risque étalement urbain est « réglé » par les SCOT. Il reste à faire des PLU garantissant la qualité architecturale des constructions et paysagère des espaces collectifs

Relancer la dynamique des PLH

Prudence / ambitions trop ...

3

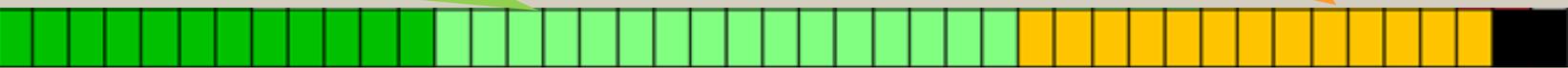


Les communautés de communes doivent veiller à disposer aussi d'une offre d'habitat adaptée pour l'installation des actifs nécessaires au développement des entreprises locales sinon elles doivent engager les actions nécessaires.

Jouer les complémentarités => vision de territoire + moyens en commun / développement économique + tourisme

Suppose une vision claire du Médoc

7



Créer un PNR en Médoc, ce n'est pas rejeter la métropolisation de l'espace autour de Bordeaux, mais au contraire y participer en organisant ensemble les complémentarités des 2 territoires

Ndlr: n° 16 = n'a pu être commenté par les participants dans l'horaire imparti

16



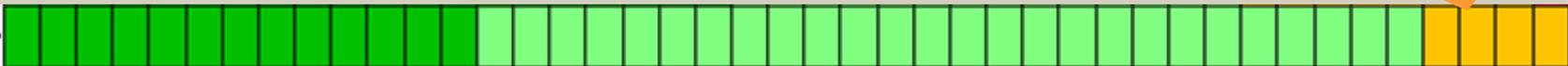
Coopérer plus avec la Charente, avec l'agglomération de Bordeaux ou encore avec le PNR des Landes de Gascogne ne peut que dissoudre nos solidarités



**Objectif = combler les hétérogénéités sociales**  
**« renouveler » = résidents permanents + temporaires**  
**Culture renouvelée = pas limitée au patrimoine**

**S'appuyer un existant qui foisonne**

14



Notre action culturelle doit être motivée par la volonté de créer du lien social entre générations, mais également entre habitants et résidents temporaires et l'objectif de partager une culture médocaine renouvelée.

**Ambiguïté sur le terme d'action culturelle = pas seulement grandes manifestations**

**UN des enjeux du PNR = combattre cette image dévalorisée du Médoc renvoyée de l'extérieur, et qu'on a intériorisée.**

1



Avec l'image dévalorisée qu'ont d'eux-mêmes les Médocains, impossible d'envisager une action culturelle volontariste visant à créer un climat d'initiative, à favoriser l'esprit de coopération et à inviter à la participation les habitants

# Identifier ce qui « en jeu »

# économie

Forêt = 74% du territoire => s'inscrire dans dispositifs d'innovation; exemple Robinier, gemmage, ...

Lever les obstacles; ex biomasse à Hourtin !

2

Le soutien de la filière bois obligera à recourir à l'innovation pour aller vers une plus grande diversification de la production, construction bois, bois énergie, gemmage et ses débouchés industriels.

Une vision globale...  
en laissant la possibilité à chaque CdC de décliner ...

Éviter la complexité

9

Pour donner de la lisibilité aux entreprises souhaitant investir les gisements d'innovation, le territoire doit se doter d'une charte des énergies renouvelables qui indique le souhaitable et les limites à respecter

... en rassemblant les opérateurs dont c'est la mission + avoir une vision claire de l'utilisation de l'espace !

=> Ingénierie solide pour faire vivre un dispositif efficace

15

Pour transformer nos potentiels en activités économiques et mobiliser les forces vives locales, il est temps de fédérer les communautés de communes autour de la mise en place d'une plateforme Médocaine destinée à accompagner les créateurs d'entreprises: recherche de financements, étude de marché, partage de réseaux, ...

= relocaliser. Il faut accompagner producteurs pour leur faire visualiser les débouchés possibles + les domaines viticoles familiaux font déjà de la vente directe

Difficile de mobiliser du foncier => implication des communes

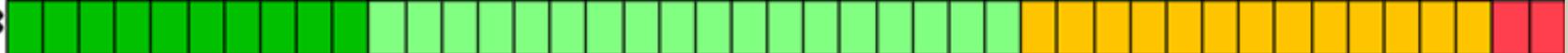
20

C'est la multiplication de circuits courts « de solidarité ville-campagne » qui peut permettre de développer nos productions agricoles et nos savoir-faire de valorisation des productions locales

Il faut une destination globale puis jouer sur les produits phares  
=> Mettre un interlocuteur unique en face CUB

Équilibrer le partenariat = possible !!!!!

18



L'offre de découverte du patrimoine naturel et culturel et des paysages du Médoc doit être construite avec Bordeaux dans un partenariat équilibré pour s'appuyer sur ses équipements : musée d'Aquitaine, Cité des civilisations du vin, ...

Bordeaux est incontournable.  
Donc il faut bosser avec eux

Pas de complexe d'infériorité à faire  
Mais une meilleure structuration locale

10



Quoiqu'on fasse, l'œnotourisme restera une activité touristique dirigée depuis Bordeaux, voire depuis l'étranger

Ndlr: n° 13 = n'a pu être commenté par les participants dans l'horaire imparti

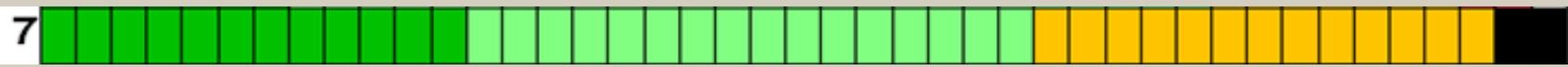
13



Inutile de vouloir fédérer les offres touristiques du littoral, de l'estuaire et de l'intérieur, elles n'intéressent pas les mêmes clientèles

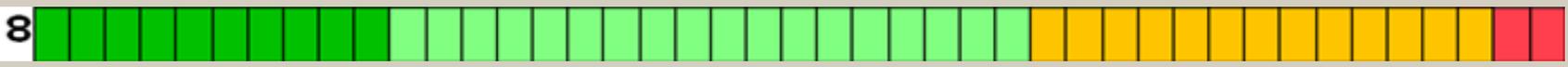
PAÏS MEDOC

**Quelques rapprochements  
pour d'autres analyses à faire ultérieurement !**



7

Créer un PNR en Médoc, ce n'est pas rejeter la métropolisation de l'espace autour de Bordeaux, mais au contraire y participer en organisant ensemble les complémentarités des 2 territoires



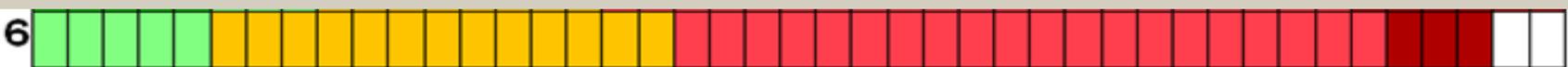
18

L'offre de découverte du patrimoine naturel et culturel et des paysages du Médoc doit être construite avec Bordeaux dans un partenariat équilibré pour s'appuyer sur ses équipements : musée d'Aquitaine, Cité des civilisations du vin, ...



10

Quoiqu'on fasse, l'œnotourisme restera une activité touristique dirigée depuis Bordeaux, voire depuis l'étranger

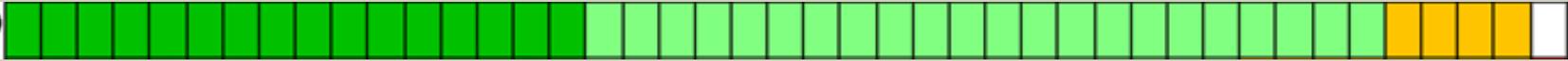


16

Coopérer plus avec la Charente, avec l'agglomération de Bordeaux ou encore avec le PNR des Landes de Gascogne ne peut que dissoudre nos solidarités

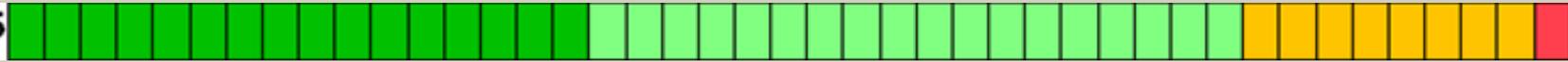


9



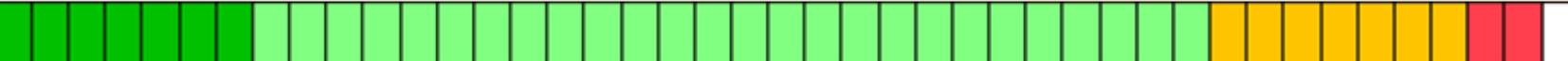
Pour donner de la lisibilité aux entreprises souhaitant investir les gisements d'innovation, le territoire doit se doter d'une charte des énergies renouvelables qui indique le souhaitable et les limites à respecter

15



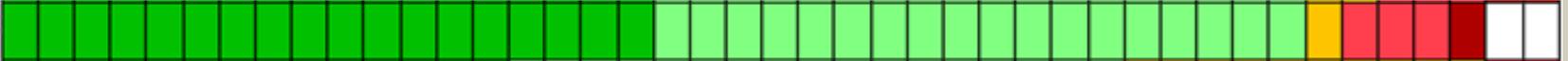
Pour transformer nos potentiels en activités économiques et mobiliser les forces vives locales, il est temps de fédérer les communautés de communes autour de la mise en place d'une plateforme Médocaine destinée à accompagner les créateurs d'entreprises: recherche de financements, étude de marché, partage de réseaux, ...

19



Pour réduire les conflits d'usage et les tensions qu'ils génèrent, il faut offrir plus de possibilités de débats précédés par la diffusion d'informations et de données documentées

8



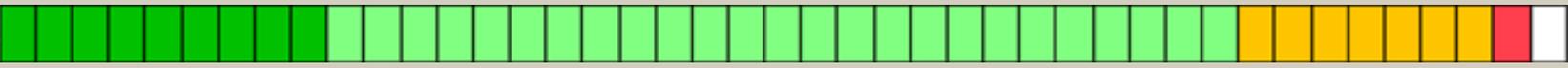
Pour poursuivre dans la voie d'une meilleure gestion écologique du territoire, il faut maintenant dépasser le système de comités de pilotages multiples (site par site ou opération par opération) pour aller vers une plateforme partenariale destinée à décroquer les approches et à soutenir les démarches de progrès mise en œuvre par les gestionnaires ou exploitants –sylviculteurs, agriculteurs, chasseurs, pêcheurs, ...-

16



Coopérer plus avec la Charente, avec l'agglomération de Bordeaux ou encore avec le PNR des Landes de Gascogne ne peut que dissoudre nos solidarités

12

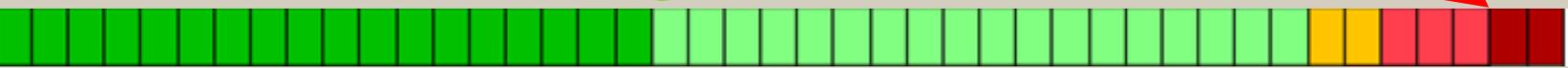


Le risque étalement urbain est « réglé » par les SCOT. Il reste à faire des PLU garantissant la qualité architecturale des constructions et paysagère des espaces collectifs

L'expérience montre qu'avec la concertation, on arrive à faire du positif !

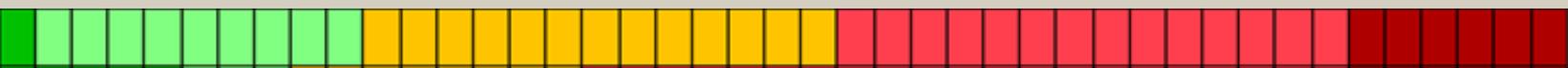
La méconnaissance de ce qu'est un PNR reste présente

5



Ce n'est plus le moment de récriminer sur les réglementations nationales et européennes, il s'agit maintenant de prendre en main nous-même leur mise en œuvre ici en Médoc.

4



Il est illusoire de rêver à la sauvegarde des paysages médocains, puisque réglementer la publicité, édicter des règles architecturales, veiller à la qualité de l'aménagement des parcelles des lotissements et des ZA relève de la volonté municipale



**1** Avec l'image dévalorisée qu'ont d'eux-mêmes les Médocains, impossible d'envisager une action culturelle volontariste visant à créer un climat d'initiative, à favoriser l'esprit de coopération et à inviter à la participation les habitants



**5** Ce n'est plus le moment de récriminer sur les réglementations nationales et européennes, il s'agit maintenant de prendre en main nous-même leur mise en œuvre ici en Médoc.



**17** Les communautés de communes doivent développer des actions socio-éducatives avec les associations pour dispenser une éducation à l'environnement centrée sur un art de vivre contemporain avec le territoire du Médoc



**19** Pour réduire les conflits d'usage et les tensions qu'ils génèrent, il faut offrir plus de possibilités de débats précédés par la diffusion d'informations et de données documentées

PAUS MÉDOC